



## Chomage partiel et interrim ...

Par **polar35**, le **05/09/2009** à **06:51**

Bonjour,

Je vais essayer d'être bref, précis et concis en espérant avoir des réponses à mes questions .

Actuellement en CDI dans une Entreprise de 200 personnes, la direction nous annonce son intention d'avoir recours au chômage partiel pour certains d'entre nous , tout en continuant d'avoir recours à du personnel intérimaire.

Selon l'employeur, le personnel intérimaire n'est pas remplaçable par le personnel en CDI ( faux en l'occurrence).

Ma question est simple, l'employeur a t il le droit de continuer à faire travailler des intérimaires à temps plein, voire avec des heures supplémentaires tout en imposant à son personnel en CDI le recourt à du chômage partiel??

Merci d'avance pour vos réponses.